



DIFFUSION INTERNE

- Métier : tous
- Destinataires : BF, Secteur Poste, SD, Coordonnateurs, Formateurs
- Objet : CNSST La Poste
- Suivi par : Thierry ROUX, Christophe BRUNE

Cher(e)s Camarades,

Une CNSST La Poste s'est tenue le 1er mars dernier par Teams ayant pour ordre du jour :

- **Point Coronavirus,**
- **Synthèse des rapports annuels d'activité des services de santé au travail de La Poste – année 2020,**
- **Actions de prévention déployées par La Poste en rapport avec les risques mis en évidence par les médecins du travail dans le cadre du rapport annuel 2020,**
- **Point sur les vaccinations anti-Covid 19 effectuées par les Services de Santé au Travail de La Poste,**
- **Information sur le gel hydro-alcoolique SANOGIA,**
- **Point d'étape sur le déploiement de la démarche des Essentiels QVT dans le cadre de la prévention des RPS.**

En préalable, FO demande si des postier(e)s sont impactés par le conflit en Ukraine.

Il nous est répondu que le Groupe ne subit pas de conséquences directes ; GeoPost n'a pas d'implantation en propre en Ukraine, il n'y a ni postiers ni géopostiers, ni

société détenue par GeoPost, qui travaillent en Ukraine. La Direction suit aussi aussi la situation en Russie. La DRH doit avoir des informations complémentaires aujourd'hui ou demain, elle nous fera un mail. A ce jour, la DRH n'a pas connaissance de situations compliquées.

La sécurité globale du Groupe est "sur le pont".

FO évoque le dossier médical en santé au travail et le DUERP qui doivent intervenir le 31 mars, en attente de publication des décrets. Point d'attention, le système informatique des SST à configurer.

⇒ Il est prévu de faire un partage avec les OS sur le dossier DUERP en avril ou mai.

FO évoque la mise à disposition via Net RH de support/rehausseur de PC portable et certaines initiatives locales de recyclage de masques en l'absence de prise en compte nationale. FO a évoqué le sujet lors d'un récent Conseil d'Administration de La Poste.

La DHA ferait des tests "mais c'est compliqué".

Point Coronavirus :

La situation s'améliore, le nombre de personnes contaminées baisse régulièrement, même si nous sommes encore dans des taux relativement élevés comme on a pu connaître à certains moments. Le nombre de personnes en réanimation et hospitalisés baisse aussi, de ce fait, un certain nombre de mesures préventives du grand public sont levées, comme le port du masque en cas de Pass vaccinal, sauf dans les transports. Pour le moment, les gestes barrières doivent continuer à être respectés, surtout en entreprise.

Les dernières mesures gouvernementales concernant la fin de l'obligation du port du masque dans les établissement soumis au Pass vaccinal ne concernent que le musée de La Poste et les DT dans certains bureaux de poste.

Des mesures CO₂ par Véolia sont en cours. Les problématiques révélées lors de la première étude par les préveneurs l'été dernier sont traitées ou en cours de résolution. Sur les 144 sites en cible pour cette étude, il y a 67 sites qui sont l'objet d'un diagnostic. Dans ces sites, un prestataire « Veolia » intervient pour réaliser des mesures de CO₂ dans plusieurs espaces et pour réaliser des mesures sur les débits de ventilation. Un diagnostic sur l'installation technique est également réalisé. A la suite de ces opérations, des recommandations sont faites.

Actuellement 67 sites ont été analysés, soit 47% de la cible. La répartition de ces sites est la suivante :

- 23 PDC/PPDC,
- 1 ACP,
- 1 PIC,
- 1 PFC,
- 38 bureaux de Poste,
- 3 sites tertiaires.

Au total, un peu plus de 220 espaces seront analysés et la répartition des espaces est la suivante :

- 100 bureaux environ,
- 56 salles de réunions,
- 50 espaces commerciaux,
- 7 salles de repos.

A noter que la consigne d'aération par portes et fenêtres au moins 10 minutes toutes les heures n'était pas appliquée au moment de la mesure dans 66% des espaces !

Plusieurs éléments d'explications : des consignes plus difficiles à appliquer en période hivernale, les fenêtres sont parfois fixes ou à réparer, ou l'ouverture n'est pas forcément compatible avec les règles de sécurités, enfin, parfois des ouvrants qui sont en hauteur et pas accessibles. 30% des espaces ont nécessité un rappel des consignes systématiquement. 13% des espaces où Veolia recommande des modifications comme limiter le nombre de personnes au même moment dans l'espace. Les recommandations

sont reprises en établissement en tenant compte des besoins opérationnels. Dans 52% des espaces, un plan d'action technique doit être établi (fenêtre à réparer ...) suivi avec Poste Immo.

FO : Nous avions indiqué une vigilance par apport aux RIE, DCN... nous n'avons pas l'impression que dans les cas analysés apparaissent les mesures dans les espaces que nous vous avions indiquées ?

LP : Des mesures ont été faites au Lemnys, à la DSEM et prochainement à la D.N.A.S. Pour les RIE : mesures faites l'été dernier, dont les locaux du siège. Nous ferons d'autres contrôles dans les RIE.

FO : Notre demande était plutôt dans les RIE en sous-sol, le Lemnys n'est pas le RIE où il y a le plus de risques.

OS : Les résultats des analyses, nous les aurons quand ? Et nous n'avons pas de retours sur les sites où le taux de CO₂ n'est pas normal ?

DRH : Nous vous proposerons une analyse détaillée à la prochaine CNSST, début avril. Depuis les contrôles de cet été, 20 espaces (bureaux de poste) sur lesquels la mise en œuvre de l'aération et de la limitation du nombre de personnes n'était pas suffisantes et dans lesquels il devait y avoir un traitement technique sur un total de 300 espaces sur lesquels les mesures avaient été faites.

OS : CFTC déçue que les salles de pauses sans fenêtres ou en sous-sol n'aient pas été privilégiées.

LP : Etudes réalisées sur 48 salles de pauses, dont 5 en sous-sol (Marseille Paul Bert, Les Pennes Mirabeau la Gavotte, La Poste Paris Goncourt, Paris Odéon et Paris Etant).

Sur les 5 salles de pauses en sous-sol :

- 2 avaient un niveau de ventilation adapté au vu de la mesure de CO₂ au sous-sol et la porte était ouverte 5 minutes toutes les heures,
- 1 avait la mesure de ventilation adaptée aux mesures de CO₂ mais il fallait mieux respecter la consigne d'aération,
- 1 salle de pause où le taux de CO₂ était revenue à la normale pendant la mesure après aération par la porte et la diminution du nombre de personnes dans l'espace,

-1 salle, celle de Paris Goncourt, dans laquelle un plan d'action devait être mis en place pour améliorer la ventilation.

Un point sera fait le 7 avril après midi, avec la présence d'un responsable de Poste Immo.

FO : Nous constatons que dans 66% des endroits les consignes d'aérations ne sont pas appliquées !

LP : Dans ces 66% il y a plusieurs situations. Il y a des situations où c'est impossible de le faire car les fenêtres sont fixes, cassées ou les ouvrants sont en hauteur et inaccessibles. Et des situations où, effectivement, les ouvrants n'étaient pas utilisés, alors qu'ils fonctionnent.

Activité partielle : Evolution de l'éligibilité à l'activité partielle = fermetures d'écoles, de crèches, de classes pour motifs sanitaires. A été ajouté également à l'accord, les assistantes maternelles ayant le covid ou seraient cas contact intra familial, et un troisième cas qui ouvre droit à l'activité partielle si l'enfant est cas contact et en même tant immunodéprimé. Attente de la signature des OS pour l'accord de mars 2022.

Synthèse des rapports annuels d'activité des Services de Santé au Travail de La Poste – année 2020

Document attendu chaque année qui confirme les alertes et les constats des OS.

Les CNSST et CHSCT doivent s'en inspirer et s'appuyer dessus pour mettre en place des plans d'actions et des programmes de prévention.

- 109 médecins, 18 recrutements en cours (12 CDD et 3 internes en attendant).
- 129 infirmières, 10 recrutements en cours.
- 116 assistants, 2 recrutements en cours.

FO s'inquiète du bon suivi renforcé (SIR) pour tous les postier(e)s concernés (caristes, habilités électriques ...) : c'est au médecin de s'en assurer.

FO note également l'augmentation des tableaux 57, 97 et 98 (TMS...), alors que les tâches pénibles sont de plus en plus confiées à la FTV, aux intérimaires de Viapost... Pour la Branche SCC, FO déplore les doublures non effectuées ou raccourcies. La Direction note plutôt une amélioration et nous invite à lui remonter les dysfonctionnements.

FO confirme la forte implication des managers et les dysfonctionnements observés dans les services RH mutualisés.

Il est bien confirmé que les visites de reprise sont à l'initiative de l'employeur (et non de l'employé). Les visites de pré-reprise sont quant à elles à la demande de l'employé.

Il est rappelé que la déconnexion est de mise de 20h à 7h30, sauf cas d'urgence.

Actions de prévention déployées par La Poste en rapport avec les risques mis en évidence par les médecins du travail dans le cadre du rapport annuel 2020 :

Reporté à la prochaine CNSST.

Point sur les vaccinations anti-Covid 19 effectuées par les services de santé au travail de La Poste :

On constate que les résultats sont faibles, le médecin coordonnateur nous invite à voir cela dans les CT de NOD qui contrôlent l'activité et le fonctionnement des SST.

La Poste a incité et demandé aux SST de procéder à la vaccination Covid en complément des autres lieux qui pouvaient faire cette vaccination pour les postiers(e)s que le souhaitaient. La demande des postier(e)s a été très variable selon les sites. Un autre élément important qui a constitué un frein, est que le vaccin était congelé avec une logistique qui nécessite une chaîne de froid très rigoureuse. De plus, les seringues n'était pas uni dose, c'était des flacons qu'il faillait reconstituer et, comme il ne fallait pas gâcher, cela nécessitait un certain nombre de personnes à vacciner. Cela a constitué un frein supplémentaire.

75 réponses des SST : sur les 75, 48 ont vacciné. Le nombre de vaccins effectués est de 6142 avec des écarts très importants : alors que certains SST ont vacciné 4 personnes, d'autres ont vacciné 757 personnes. Personnes = vaccins.

OS : "CFDT déçue par ces chiffres, moins de la moitié des SST ont répondu à l'appel de la vaccination et, si les calculs sont bons, à peu près 3% de postier(e)s en ont bénéficié. Donc par rapport aux objectifs initiaux et aux ambitions qui avait été affichées, cela nous paraît quand même un petit peu décevant. Pourquoi avons-nous démarré aussi tard la vaccination dans les SST ?".

Docteur HAVETTE : "Le déblocage de la vaccination s'est fait de façon progressive et nous n'étions pas dans la première vague. Comme pour la médecine générale, on a été limité en nombre de flacons dès le début à cause de la logistique et de la disponibilité des vaccins, et nombre de SST étaient très excentrés par rapport aux établissements. Certains SST ont dit qu'ils n'ont pas vacciné parce que l'organisation était difficile, d'autres SST ont fait de l'information. Les médecins présenteront leurs rapports dans les CT de l'année prochaine et vous pourrez leur poser les questions."

Information sur le gel hydro-alcoolique SANOGIA :

Suite à des commandes massives effectuées en 2020, les dates de péremption arrivent en avril et septembre 2022. Les résultats des tests attestent que le produit conservera ses propriétés désinfectantes au-delà de 24 à 36 mois par rapport à la DLUO indiquée sur les flacons.

La Poste a demandé que le gel SANOGIA soit testé tous les ans tant que le stock n'est pas épuisé.

Une information sera communiquée aux CHSCT et aux postier(e)s via une note nationale communiquée aux établissements qui la transmettra lors des distributions de gel.

Point d'étape sur le déploiement de la démarche des Essentiels QVT dans le cadre de la prévention des RPS :

Les formations et le déploiement se poursuivent : voir le détail dans le document de présentation. Exemples disparates en fonction des Branches.

FO évoque les DCN qui passent souvent au travers des déploiements Branches.

Les Essentiels QVT seront généralisés en 2022.

Prochaine CNSST LP le 7 avril 2022.

Amitiés syndicalistes.